

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE PRÉSIDENT

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2023

CHRISTIAN DEMUYNCK

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 4 avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par Monsieur Christian DEMUYNCK, Président, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Mme PONZIO-REFATTI, Vice-Présidente du CCAS.

Nombre de membres composant
Le Conseil d'Administration : 13

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme PONZIO-REFATTI, Mme YILMAZ, Mme PONCHARD,
M. FREMIN, Mme BIENTZ, Mme LOEFFEL, Mme TESTE

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. DEMUYNCK donne pouvoir à Mme PONZIO-REFATTI
Mme DIAS donne pouvoir à Mme YILMAZ
Mme BRECHU donne pouvoir à Mme PONCHARD
M. CHRETIEN donne pouvoir à Mme LOEFFEL

ÉTAIENT ABSENTES EXCUSÉES :

Mme COSTA
Mme COMBES

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme CHATIGNON

**N° 2023.04.08 - Compte administratif de l'exercice 2022 - Budget
annexe du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)**

Sur Présentation de Mme PONZIO-REFATTI, Vice-Présidente,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80

Courriel :

contact@mairie-neuillyplaisance.com

(Tous les courriers doivent être

Certifié exécutoire

Acte publié le 27 / 04 / 2023

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vu le budget primitif de l'exercice 2022,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2022 élaboré par le Receveur, conforme au compte administratif 2022,

**APRÈS EN AVOIR DEBATTU ET DÉLIBÉRÉ,
SANS LA PARTICIPATION DE MADAME LA VICE-PRESIDENTE,
A L'UNANIMITE,**

- **ARTICLE 1 : ADOPTE** le compte administratif du budget du SSIAD de l'exercice 2022 se décomposant de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT	REALISE	REPORTS	TOTAL
RECETTES (1)	313 616.79	0	313 616.79
DEPENSES (2)	336 791.01	0	336 791.01
Résultat de l'exercice 2022 (1)-(2)=(3)	- 23 174.22	0	-23 174.22
RESULTAT REPORTE 2021 (4)		51 560.35	51 560.35
Résultat de clôture 2022 (3)+(4)			28 386.13
INVESTISSEMENT	REALISE	REPORTS	TOTAL
RECETTES (5)	196.00	0	196.00
DEPENSES (6)	0	0	0
Résultat de l'exercice 2022 (5)-(6)=(7)	0	0	196.00
RESULTAT REPORTE 2021 (8)		6 074.97	6 074.97
Résultat de clôture 2022 (7)+(8)			6 270.97
TOTAL (fonct.+invest.)	REALISE	REPORTS	TOTAL
RECETTES (1)+(5)	313 812.79	0	313 812.79
DEPENSES (2)+(6)	336 791.01	0	336 791.01
Résultat de l'exercice 2022 (3)+(7)=(9)	-22 978.22	0	-22 978.22
RESULTAT REPORTE 2021 (4)+(8)=(10)		57 635.32	57 635.32
Résultat de clôture 2022 (9)+(10)			34 657.10

Le résultat de clôture de l'exercice 2022, reprenant les résultats reportés et les restes à réaliser (RAR) de l'exercice 2021, est arrêté à la somme de **34 657.10 euros**.

- **ARTICLE 2 : DECLARE** la conformité du compte administratif du budget du SSIAD avec le compte de gestion du Receveur.

Christian DEMUYNCK
Maire
Président du CCAS



Brigitte CHATIGNON
Secrétaire